

CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE : où en est-on ?

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Dévoluards,

Les maires des 4 communes composant la communauté de communes du Dévoluy ont décidé de vous adresser ce courrier permettant de faire le point sur l'état d'avancement du projet de création d'une commune nouvelle dans laquelle fusionneraient : Agnières en Dévoluy, La Cluse, Saint Disdier, Saint Etienne en Dévoluy, et la Communauté de Communes du Dévoluy.

Cette volonté de continuer le rapprochement de nos territoires se justifie par un ardent désir de défendre nos spécificités et nos identités. A l'heure où les réformes vont nous conduire à l'anonymat, nous, les 4 Maires avons décidé de lancer cette réflexion afin que notre territoire continue d'exister au-delà de la future suppression de notre canton et de regroupements imposés.

En effet, ce regroupement nous paraît être la solution pour que les intérêts des dévoluards continuent d'être défendus. Nous venons aujourd'hui vers vous pour vous informer de l'évolution de notre réflexion.

Nous avons choisi de vous exposer de façon très factuelle les différentes étapes qu'a suivies et que suit ce projet en cours :

- Mars 2010 : information du Conseil Communautaire et décision d'engager une réflexion interne des maires de la Communauté de Communes du Dévoluy, afin d'analyser les conséquences directes de la réforme institutionnelle sur le devenir de nos territoires respectifs.

En effet, pour le Dévoluy, les enjeux sont immenses. La réforme territoriale, qui arrête le principe d'une révision générale de la carte intercommunale dans chaque département, la disparition du canton du Dévoluy en 2014, le bouleversement des finances locales avec la suppression de la taxe professionnelle et la réduction programmée des aides de l'Etat, constituent autant d'écueils que les élus du Dévoluy se doivent d'aborder avec sérénité, expertise et efficacité au service des intérêts de tous.

Au terme de ces premières réflexions,

- Juin 2010 : Réunion de l'ensemble des élus municipaux (et intercommunaux) où le principe est arrêté de faire réaliser par la CC du Dévoluy, une étude sur la pertinence d'un regroupement des 4 communes et de la communauté de communes au sein d'une commune nouvelle, représentant à l'échelle de notre territoire un interlocuteur de poids capable de peser sur les décisions que

devront prendre nos interlocuteurs habituels (Conseil général, Conseil régional, Etat).

- Juillet 2010 : Le conseil municipal de chacune des 4 communes donne mandat à son maire pour lancer les démarches nécessaires au choix du prestataire qui sera chargé par la Communauté de Communes du Dévoluy de réaliser cette étude.
- Aout 2010 : le cabinet PriceWaterhouseCooper (PwC), à la compétence reconnue, remporte l'appel d'offre et se trouve désigné pour conduire cette mission.

La mission de PWC

PWC est chargé de procéder à une analyse juridique, financière et organisationnelle des impacts d'une éventuelle fusion des quatre communes et de la communauté de communes au sein d'une commune nouvelle. Toutes les conséquences doivent être analysées et disséquées pour permettre aux élus du Dévoluy de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision la plus pertinente.

- Septembre 2010 : Début de la mission, avec en particulier la création d'un comité stratégique réunissant les maires, adjoints et le bureau de la Communauté et d'un comité de pilotage opérationnel réunissant les quatre maires, les secrétaires générales des communes ainsi que la directrice de la Communauté de Communes et les consultants de PWC.
- Octobre à Décembre 2010 : Recueil des informations et de l'ensemble des documents financiers et juridiques de chacune des communes. Analyse de l'ensemble des contrats liant les communes à leurs prestataires ou fournisseurs, etc.
- Janvier 2011 : Réunions d'étapes
- Février 2011 : Présentation des premières projections financières et fiscales sur la base des exercices 2008 à 2010 au Comité Stratégique.
- Mars 2011 : Présentation des projections réalisées sur la base des budgets 2011 au Comité de Pilotage.

Calendrier des étapes à venir :

- Avril 2011 : PWC travaille sur la projection de la carte organisationnelle qui pourrait être celle de la future commune
- Mai 2011 : Présentation au comité stratégique de l'ensemble des enseignements de l'étude puis à l'ensemble des élus du Dévoluy.

Ce n'est donc, vous l'avez bien compris, qu'au terme de ce travail de fond que nous pourrons collectivement disposer des éléments concrets nous permettant de prendre une décision pertinente concernant la fusion de nos quatre communes dans une commune nouvelle.

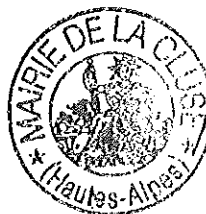
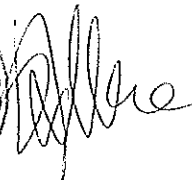
C'est à ce même moment que s'ouvrira une phase de débat avec l'ensemble de la population au travers de réunions publiques. Chacun des Dévoluards pourra poser toutes les questions qui lui sembleront devoir trouver une réponse. Nous n'éluderons aucune question et chacun pourra s'exprimer alors en toute liberté.

Il nous a paru important de disposer d'éléments de réponse concrets avant de lancer des réunions publiques afin de pouvoir vous donner des informations appuyées par l'analyse de faits et travaux, ce que commande les enjeux qui s'offrent à nous. Ces réunions seront aussi l'occasion de vous faire part du projet que cette commune nouvelle portera et des perspectives d'avenir qu'elle représente pour le Dévoluy.

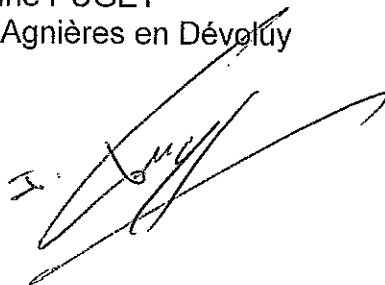
L'avenir de notre territoire est en jeu. Il est de notre devoir d'assumer le mandat que vous nous avez confié pour permettre à nos territoires d'aborder l'avenir assurés de la protection de leurs intérêts.

Plus que jamais unis et solidaires pour l'avenir du Dévoluy, de ses territoires et de ses habitants.

Bernadette MALTESE
Maire de La Cluse



Jacqueline PUGET
Maire d'Agnières en Dévoluy



Guy MICHEL
Maire de Saint Disdier



Jean-Marie BERNARD
Maire de Saint Etienne en Dévoluy
Président de la Communauté de
Communes du Dévoluy

